



# Association Anti Contournement Autoroutier de Chambéry

<http://www.acac73.org/>  
[contact@acac73.org](mailto:contact@acac73.org)

## Quelles priorités pour les usagers du nœud autoroutier de Chambéry ?

### AREA : conflit d'intérêt évident et intérêt général du projet douteux

Le projet ne doit pas être piloté par AREA : le conflit d'intérêt est évident, avec une entreprise qui n'a pas avantage à voir diminuer ses revenus tirés des péages et sa maison mère EIFFAGE qui réalisera l'essentiel des travaux.

### Transfert du pilotage du projet aux services de l'État

Nous demandons que ce projet soit désormais conduit par les services de l'État, avec la création d'une commission composée des élus, des associations et de la Région. Les études de cette commission devront être financées par une partie des 58 M€ récoltés par AREA, pour ce projet, grâce à l'augmentation des péages décrétée par le Ministre en janvier dernier.

### Aucune enquête sérieuse auprès des usagers

Il serait intéressant que la Préfecture organise un sondage pour connaître la position et le choix des usagers des transports et de l'autoroute A43 et A41. Nous notons que AREA n'a même pas affichée l'existence de ce projet et des réunions publiques sur le parking d'échange de ce même péage.

### Les 58 M€ peuvent être affectés à d'autres projets

L'arrêté ministériel pris en janvier dernier, détaillant les augmentations de péage entre 2014 et 2019, prévoit, en cas «de non réalisation» de l'opération, une compensation de 58,8 M€ pour la réalisation «d'investissements complémentaires au bénéfice des usagers».

## L'avis des citoyens est déterminant pour choisir le type de développement que nous souhaitons :

- Conforter le monopole, de fait, des sociétés d'autoroutes pour se déplacer dans la région et mettre plus de 100 M€ pour simplement doubler l'échangeur ?...

**OU**

- Améliorer la sécurité sur la VRU, faciliter le covoiturage sur tous les axes, permettre un accès en bus ou en vélo, réduire le trafic poids lourds et augmenter l'attractivité des alternatives ferroviaires ?

**Quel sera le choix fait par les citoyens s'ils sont consultés ?**

## Nos propositions, nos priorités.

*De multiples accidents sont survenus sur ce tronçon de la VRU dont le dernier en date du 7 novembre 2013 : un camion transportant des fûts de chlore se couche sur la chaussée à la hauteur de la bretelle d'accès de l'A43. De nombreuses personnes furent incommodés et certaines même hospitalisées...*

Ce projet n'apporte rien à la sécurité de la VRU. **Pour nous, l'urgence doit être de :**

- **Réduire la vitesse sur la VRU**, en priorité pour les poids lourds car nous constatons que la majorité des accidents est due à une vitesse excessive. Limiter à seulement 80 km/heure des poids lourds est inacceptable sur cet axe où circulent près de 100 000 véhicules par jour. Nous nous étonnons, d'ailleurs, que le vœu, qui avait été voté par une large majorité des élus de Chambéry Métropole en décembre dernier, n'ait pas été réalisé.
- **Mettre en place une signalétique digne de ce nom.** La limitation à 80 km/heure est juste annoncée sur de minuscules panneaux, à chaque extrémité de la VRU.
- **Ajouter un radar poids lourds préventif** dans la bretelle d'accès, à l'échangeur, pour limiter les accidents.

**Il faut également :**

- Diminuer le trafic poids lourds sur la VRU et l'A43 par le développement du ferroutage par l'extension de la plate forme aux porte de Lyon, promesse de 2007 toujours en attente de financement...
- Doubler la ligne ferroviaire entre Aix les Bains et Annecy pour proposer une alternative attractive à l'autoroute A41
- Transformer le péage en un centre multimodal.
  - ➔ Créer une passerelle piéton et vélo, traversant l'échangeur dans le continuité de celle de la piste cyclable.
  - ➔ Créer un parking d'échange et de covoiturage sur le terrain appartenant à Chambéry Métropole qui jouxte l'échangeur et utiliser la passerelle existante piéton-vélo de la piste cyclable pour accéder à celui-ci. Créer un accès pour permettre aux piétons d'accéder au réseau de bus (ligne 5 de la STAC )

